



**DROITS HUMAINS
ET DÉVELOPPEMENT**

Transition Citoyenne
et Politique



PARTICIPATION CITOYENNE ET POLITIQUE

Un levier d'action essentiel pour l'émergence
de sociétés plus justes et plus inclusives

#MondeEnCommun





« Face aux importantes régressions constatées au cours de la décennie écoulée dans de nombreuses régions du monde, la France a adopté, à l'occasion des 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme, une stratégie inédite "Droits humains et développement". S'inscrivant pleinement dans le cadre de l'action de la France pour l'atteinte des Objectifs de développement durable, **cette stratégie réaffirme le lien indissociable entre la réalisation des droits humains et le développement**. Si la crise sanitaire mondiale a parfois servi de prétexte à des violations des droits humains, elle a également permis de démontrer l'universalité et l'interdépendance de ces droits. Le droit à une information fiable et pluraliste est ainsi apparu comme un bien public indispensable pour un traitement efficace et juste de la crise. Le lourd tribut payé par les populations les plus vulnérables, du fait de leur pauvreté ou des discriminations dont elles sont victimes, souligne également le chemin qui reste à parcourir pour assurer un plein respect des droits fondamentaux, tels que l'égalité d'accès à la santé, le droit à un logement décent, le droit à un niveau de vie suffisant, le droit de toute personne à la sécurité sociale... C'est à ces enjeux que la politique de coopération au développement menée par la France entend répondre ».

« La stratégie "Droits humains et développement" fixe **une nouvelle méthode pour que nos actions de solidarité internationale contribuent pleinement au respect des droits humains et soient résolument plus durables**. La conception du développement défendue par la France repose sur l'idée que si la réalisation des droits humains est l'idéal commun à atteindre, c'est également le moyen de parvenir à un développement durable. Ainsi, les **programmes de développement ne sont plus appréhendés uniquement comme une action de solidarité** mais également comme un outil de soutien à la mise en œuvre des obligations internationales des États en matière de droits de l'Homme. Pour atteindre cet objectif, la France s'est engagée sur deux aspects : **s'assurer que tous les projets et programmes qu'elle finance ne portent pas atteinte aux droits humains, et que ceux-ci, tous secteurs confondus, tendent à produire un maximum d'effets positifs pour la réalisation des droits humains** ».

Source :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/droits-de-l-homme/droits-humains-et-developpement/>

Agence française de développement (AFD) 5, rue Roland Barthes, 75012 Paris.
Création graphique et réalisation Ferrari / Kokliko

Crédits et autorisations



License Creative Commons
Attribution – Pas de commercialisation – Pas de modification
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Imprimé par le service de reprographie de l'AFD.

Photo couverture L'Éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) © World Bank.



L'AFD à la rencontre de la société civile tunisienne (Tunisie).
© Pol Guillard.



L'Éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) © World Bank.

Face aux défis des menaces globales (changement climatique, lutte contre le terrorisme, montée de l'expression des radicalités et extrémisme violent), la participation citoyenne et politique est menacée dans beaucoup d'États où les espaces d'expression de la société civile se sont réduits et où certaines expressions contestataires ont tendance à être judiciairisées. La liberté associative, pourtant consacrée par le droit international des droits de l'Homme (art. 20 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, art. 22 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966) se trouve entravée dans bon nombre de pays qui décident de promouvoir des sociétés civiles parallèles défendant davantage leurs positions (les GONGOS)¹, réduisant ainsi davantage le champ de l'espace civique. En outre, beaucoup d'associations de la société civile doivent relever le défi du renouvellement générationnel de leurs cadres dirigeants, de leur gouvernance et de l'appropriation des nouveaux outils numériques pour accroître la visibilité et l'impact de leurs initiatives.

Sur le champ de la participation politique, l'exercice du droit de vote et d'être élu, également consacré par le droit international et régional des droits de l'Homme², est loin d'être universel. La participation politique est également l'expression d'inégalités d'accès au droit, les populations isolées, marginalisées ou stigmatisées ayant moins la possibilité de faire valoir leurs opinions sur la *chose publique*, en particulier les femmes (malgré des mesures telles que les quotas, les sièges réservés ou l'alternance des listes électorales), les minorités (religieuses, ethniques et sexuelles), ou les personnes en situation de handicap qui, dans certains pays, ne peuvent exercer leurs droits civils et politiques du fait d'un cadre juridique lacunaire. Dans ce cadre, la journée internationale de la démocratie, célébrée tous les 15 septembre depuis 2007, prend tout son sens en rappelant que la participation citoyenne et politique, en tant que vecteur de promotion de cohésion sociale et de sociétés plus inclusives, se retrouve au cœur des principes de légalité, d'universalité et d'indivisibilité des droits humains.

¹ Acronyme anglais (*Government-Organised Non-Governmental Organisations*) désignant les ONGs proches de l'État et défendant les intérêts de ce dernier.

² Le droit de participer aux affaires publiques, qui comprend le droit de vote et d'être élu, est consacré par la Déclaration universelle des droits de l'Homme (art. 21), le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (art. 25), la Convention sur l'élimination de toutes les discriminations à l'égard des femmes (art. 7), la Convention relative aux droits des personnes handicapées (art. 29), la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples (art. 13) et la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (art. 3). Pour les autres normes contraignantes et non contraignantes, voir le *Recueil des normes internationales pour les élections*, Union européenne, 2016, 313 pages, <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/2d112d51-ffe6-11e6-8a35-01aa75ed71a1/language-fr/format-PDF>

FOCUS

ILLUSTRATIONS DE SOLUTIONS À PARTIR DE PROJETS MIS EN ŒUVRE PAR L'AFD ET D'AUTRES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT

PROJET CIVIC TECH

“ LES CIVIC TECH
AU SERVICE
DE L'ENGAGEMENT CITOYEN,
DE LA DÉMOCRATIE
PARTICIPATIVE ET
DE LA TRANSPARENCE ”

*L'exemple du projet
Connexions citoyennes et de
l'association Al-Bawsala en Tunisie*



Définies comme l'ensemble des procédés, outils et technologies utilisés pour renforcer l'ouverture et la transparence des autorités à tous les niveaux de territorialité (national et local) et la participation citoyenne (via les réseaux citoyens, le partage de données et la création de plateformes de mobilisation), les *civic tech* sont apparues au début des années 2000 dans l'optique de renforcer le droit de regard des citoyen.ne.s dans le cadre de l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques publiques, et dans une perspective de renouvellement des pratiques démocratiques par le recours aux outils numériques. Ces initiatives *civic tech* qui se sont développées dans toutes les régions du monde (y compris en France) cherchent en particulier à répondre à la frustration ou à l'insatisfaction face à l'écart perçu entre les discours officiels (sur la démocratie, la transparence, la lutte contre la corruption) et les réalités tangibles du terrain.

البوصلة 
www.albawsala.com

C'est dans cette logique que s'inscrit le projet *Connexions citoyennes*, initié par CFI depuis 2016 et soutenu aujourd'hui par l'AFD à hauteur de 3,25 millions d'Euros sur une période de 38 mois (2019-2022) dans 24 pays de l'Afrique francophone. Parmi les initiatives innovantes visant à promouvoir le contrôle citoyen sur l'action publique, les projets de l'ONG tunisienne *Al-Bawsala* (la boussole en arabe) vise depuis sa création en 2012 à scruter les travaux des institutions publiques (exécutives, législatives) au niveau national et local (Parlement, conseils municipaux) par la collecte et la mise en commun d'informations à destination des citoyen.ne.s sur la gestion des budgets publics et l'activité des élu.e.s, dans la perspective de renforcer la transparence et la redevabilité. Le projet central de l'association, nommé *Marsad Majlis*, dispose d'un site internet dédié ayant l'objectif d'expliquer les lois votées par l'Assemblée des représentants du peuple, d'influer sur les débats parlementaires, et ainsi de s'assurer que les nouvelles lois adoptées sont conformes à la nouvelle Constitution tunisienne de 2014. Le site propose notamment un recensement des absents lors des commissions et une analyse de leur vote, dans une perspective de contrôle de l'action parlementaire. *Al-Bawsala* a réussi à influencer la vie politique tunisienne sur un certain nombre de points : l'un de ses plus grands succès demeure la publication automatique des procès-verbaux des commissions parlementaires et l'adoption d'une loi encadrant l'absentéisme des élu.e.s en prévoyant des ponctions salariales.

Pour aller plus loin : <https://connexions-citoyennes.com/> et <http://www.albawsala.com/fr/>

PROJET

“ PARTICIPATION ET CONCERTATION CITOYENNE À TRAVERS LE MAKÒN EN HAÏTI ”

*Coordonné par le CCFD-Terre Solidaire,
sur financement AFD*



En Haïti, dans un contexte dans lequel les inégalités sociales et économiques sont prégnantes, les politiques publiques mises en place et concernant les services de base sont insuffisantes et ne prennent pas en compte les besoins des populations locales qui participent peu dans la définition, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques publiques. Face à ce constat, le Projet « Makòn », financé sur l'outil de la Facilité d'innovation sectorielle (FISONG) de l'AFD portant sur la thématique de la participation citoyenne, est mis en place en Haïti depuis avril 2018, pour une durée de trois ans, dans quatre départements d'Haïti (Nord, Nord-Est, Nord-Ouest, Artibonite) et répartis en six communes principalement rurales, et dans une grande ville (Cap Haïtien). Il est soutenu par l'AFD pour un montant de 762 046 Euros, et coordonné par le

CCFD-Terre Solidaire et son partenaire associatif haïtien, le Konsèy Nasyonan Finansman Popilè (KNFP). Ce projet vise à promouvoir une démocratie plus inclusive en Haïti au niveau local, en association avec les nombreuses organisations de la société civile engagées auprès des personnes les plus marginalisées (femmes, jeunes, personnes en situation de handicap, paysans) et en favorisant les actions concertées de ces dernières dans le cadre des politiques publiques haïtiennes, dans une optique de co-construction. Dans ce cadre, l'espace du « Makòn » (lieu de dialogue ouvert) est utilisé, notamment sur le plan communautaire, pour donner un droit d'expression et un rôle à chacun.e. Ces espaces ont notamment permis d'organiser des débats pré-électorales avec des candidats à diverses élections (locales, législatives, sénatoriales), d'interpeller les autorités locales sur des enjeux en lien avec la sécurité, la santé et les infrastructures publiques. Ces espaces de dialogue seront répliqués, grâce aux associations formées sur cette approche inclusive du « Makòn », afin d'en développer l'autonomisation, de renforcer le lien social et de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes.

PROJET

“ LES INITIATIVES DU MOUVEMENT TOURNONS LA PAGE (TLP) SUR L'ALTERNANCE DÉMOCRATIQUE EN AFRIQUE ”

Créé en 2014 sous la forme d'une campagne internationale lancée sur la question de l'alternance démocratique en Afrique autour de 550 organisations et personnalités d'Afrique et d'Europe, Tournons la Page (TLP) est devenu en 2019 un mouvement citoyen international jouissant d'une existence juridique et d'organes de gouvernance partagée franco-africaine. Abrité par le Secours catholique, ce mouvement international réunit aujourd'hui près de 250 organisations réunies en 11 coalitions. TLP mène des actions qui s'articulent autour de 4 axes : le plaidoyer, le renforcement des capacités des acteurs de la société civile, la défense des activistes et la mobilisation citoyenne. TLP relaie ainsi des actions multiples visant à promouvoir l'alternance démocratique en Afrique. Aujourd'hui présent dans dix pays (Burundi, Cameroun, Congo-

Brazzaville, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Niger, RDC, Tchad, Togo), ce collectif a réalisé des initiatives clefs dans la perspective de la mobilisation citoyenne pour une meilleure transparence de l'action publique et la lutte contre la corruption. En 2017, un rapport intitulé « En Afrique comme ailleurs, pas de démocratie sans justice fiscale » a été publié, et des caravanes de la démocratie et d'accès à l'éducation à la citoyenneté ont été organisées au Cameroun, au Gabon, au Niger et en RDC. En 2018, un manuel de protection des défenseurs des droits humains en Afrique a été produit. Le collectif TLP organise régulièrement des rencontres internationales thématiques sur le continent africain afin de développer la dynamique de réseaux, les plateformes d'actions et les échanges de bonnes pratiques. Le mouvement international TLP observe également les processus électoraux et publie des rapports d'observation et d'enquêtes, à l'instar du rapport portant sur le processus électoral au Niger (27 décembre 2020), publié par l'Observatoire du Processus électoral (OPELE), TLP-Niger et le réseau des organisations pour la transparence et l'analyse budgétaire (ROTAB). Pour plus d'informations, <https://tournonslapage.org/fr>



ENSEIGNEMENTS ET BONNES PRATIQUES

Sur la base d'une lecture analytique de plusieurs projets développés par l'AFD et d'autres acteurs de la coopération (institutionnels et associatifs), plusieurs bonnes pratiques peuvent être partagées, afin de favoriser la réussite de projets portant sur la promotion de la participation citoyenne et politique.

▶ S'inscrivant dans un écosystème politique et sécuritaire souvent volatile, les projets portant sur la promotion de la participation citoyenne et politique doivent pouvoir être flexibles dans leur mise en œuvre grâce à des modalités d'adaptation prédéfinies, adoptant **des processus d'apprentissage par l'action (learning by doing process)**. C'est le cas en particulier des programmes concertés pluri-acteurs (PCPA), soutenus par l'AFD, qui grâce à cette capacité d'adaptation et à la diversité des profils (incubateurs, expertise sectorielle, citoyenneté), ont pu obtenir des changements politiques et/ou juridiques structurants sur l'accès à certains droits grâce à des initiatives citoyennes. Cette adaptabilité est d'autant plus impactante qu'elle peut s'accompagner, en termes d'appui, sur un dispositif de **financements en cascade**.

▶ Afin de pouvoir remplir leurs objectifs, les projets centrés sur la participation citoyenne et politique doivent pouvoir s'appliquer à **toutes les échelles de territorialité** (nationale, régionale et locale) **et à « double espace »** (actions de territoires à territoires au nord et au sud) en intégrant les services publics des capitales ainsi que les services locaux déconcentrés, tout en mettant en place des plateformes d'échanges (conseils) entre représentants locaux et administrés, à l'exemple des conseils locaux des jeunes ou des conseils régionaux pluri-acteurs développés dans le PCPA Guinée (PROJEG, 2007-2020).

▶ La promotion de la participation citoyenne et politique doit souvent passer, en termes programmatiques, par **la mise en œuvre d'actions portant sur les dimensions juridiques qui impactent la participation citoyenne et politique**, en particulier pour les populations les plus marginalisées. À titre d'exemple, l'ONG française Planète Réfugiés-Droits de l'Homme (PRDH), en coordination avec plusieurs associations centrafricaines, mène des actions de plaidoyer nationales et internationales en faveur de l'inclusion des droits civils et politiques des personnes en situation de handicap dans le droit centrafricain, droits qui sont actuellement inexistant dans la loi centrafricaine 00.007 de 2000 sur les droits des personnes handicapées. Ce travail de plaidoyer, basé sur une analyse partagée du droit centrafricain (et en particulier du droit électoral) se retrouve au cœur de l'approche fondée sur les droits humains, en promouvant les principes d'universalité et d'indivisibilité des droits, de non-discrimination et d'accès au processus décisionnel.

▶ Les projets portant sur la participation citoyenne et politique obtiennent beaucoup plus de résultats lorsque, sur le plan du dialogue, ils promeuvent d'autres formes d'échanges et de modes d'expression des différends, avec le **passage d'une logique d'opposition ou de dénonciation à une logique de concertation et de co-construction**.



© Lina-kivaka / Pexels.



Tournons la Page (TLP) un mouvement citoyen international.
© tournonslapage.org

▶ La réussite des projets portant sur la promotion de la participation citoyenne et politique passe par la création d'une **gouvernance spécifique co-construite et portée par une vision commune des membres** (intégrant notamment des ONG à divers degrés de structuration), des objectifs partagés, des échanges entre pairs, dans **une logique d'inclusivité des populations les plus isolées ou les plus marginalisées, notamment les jeunes**. C'est le cœur des projets développés par le mouvement Tournons la Page, qui a développé des caravanes de la démocratie et de la citoyenneté dans plusieurs pays africains (Cameroun, Gabon, Niger, RDC) et du programme Jeunes des 2 rives (projet porté par Solidarité Laïque et soutenu par l'AFD) qui développe des actions sur l'éducation à la citoyenneté en France et au Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie).

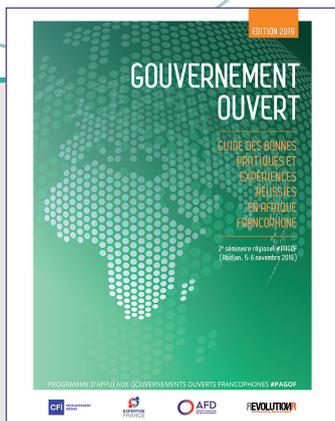
▶ Les projets portant sur la promotion de la participation politique et citoyenne sont d'autant plus impactants qu'ils reposent sur **une dynamique pluri-acteurs** mobilisant des organisations de la société civile, les pouvoirs publics (nationaux, déconcentrés), les collectivités locales, les syndicats, les acteurs académiques, les acteurs économiques, les diasporas, dans les pays d'intervention et en France.

▶ **Les stratégies de plaidoyer** demeurent souvent la colonne vertébrale des projets de promotion de la participation citoyenne et politique. En ce sens, ces stratégies doivent être réfléchies en amont au moyen de techniques et d'outils spécifiques (cartographie des acteurs, cibles et alliés ; choix des plaideurs ; cycle et frise de plaidoyer, définition des messages clefs selon les audiences) et adaptés à chaque campagne. Cette méthodologie a été reprise par plusieurs projets développés dans le cadre du Programme d'appui aux gouvernements ouverts francophones (PAGOF).

▶ Afin d'avoir des effets et un impact plus rapide, les projets centrés sur la participation citoyenne et politique ont tout intérêt à **intégrer les outils numériques** dans leurs projets, en particulier sur les questions de gouvernance financière, de redevabilité et de transparence. C'est le cas en particulier du projet associatif tunisien *Al-Bawsala*, qui a pu obtenir un certain nombre de mesures du Parlement tunisien garantissant une meilleure transparence de l'action publique vis-à-vis des citoyens.



EXEMPLES D'OUTILS EXISTANTS SUR L'APPROCHE PAR LES DROITS ET LE SUJET CIBLE



GUIDE DES BONNES PRATIQUES ET EXPÉRIENCES RÉUSSIES EN AFRIQUE FRANCOPHONE

*Développé dans le cadre du Programme
d'appui aux gouvernements ouverts
francophones (PAGOF)*

Initiative multilatérale qui rassemble à ce jour 79 États membres, des collectivités territoriales et plusieurs centaines d'organisations de la société civile qui agissent à travers le monde pour la transparence de l'action publique et l'innovation démocratique, le Partenariat pour un gouvernement ouvert entend, depuis sa création en 2011, favoriser la transparence de l'action publique, l'amélioration de la participation citoyenne à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques, dans une logique de promotion de la croissance inclusive et d'efficacité du service public. Dans le cadre de cette initiative, le Partenariat pour un gouvernement ouvert francophone (PAGOF) propose un certain nombre de guides de bonnes pratiques qui sont le résultat de consultations multi-acteurs. L'édition 2019 de ce guide expose en 80 pages une vingtaine d'initiatives innovantes développées dans 16 pays d'Afrique par un panel d'acteurs



PAGOF CFI – Communauté.

(ONG, autorités nationales et déconcentrées, secteur privé, monde académique) portant sur cinq thèmes clefs (les interactions entre médias, Parlement, secteur privé et monde académique ; le droit d'accès à l'information ; les défis de la transparence et de la gouvernance financière ; la place de la participation citoyenne dans le plaidoyer politique ; l'ancrage du gouvernement ouvert au niveau local). Pour chaque thème, des fiches synthétiques pratiques de projet sont proposées, avec des encarts sur les bonnes pratiques, les freins et obstacles possibles dans la mise en œuvre des projets et les enseignements à tirer pour des projets similaires. Les bonnes pratiques et enseignements à tirer reviennent en grande partie sur les défis que pose l'opérationnalisation des principes de participation, de non-discrimination, d'accès au droit, d'accès à l'information, de transparence et de redevabilité.

Pour aller plus loin : *Gouvernement ouvert, Guide des bonnes pratiques et expériences réussies en Afrique francophone*, Édition 2019, CFI, Expertise France, AFD, 80 pages, https://www.pagof.fr/wp-content/uploads/2020/04/ef_pagof_guide_2019_180x250_final-1.pdf

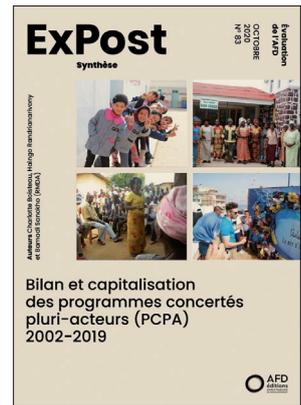
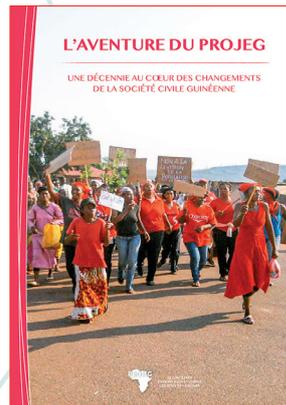
#PAGOF



LE PROGRAMME CONCERTÉ PLURI-ACTEURS (PCPA)

Incubateur de participation citoyenne, laboratoire de démocratie participative et accélérateur de gouvernance démocratique

Mis en place à partir de 2002 en réponse à une demande de la société civile française visant à la mise en place d'espaces de dialogue multipartites en France et dans les pays d'intervention (OSC, pouvoirs publics, collectivités territoriales, acteurs privés, syndicats), les programmes concertés pluri-acteurs (PCPA), en tant qu'outils de coopération innovants, se sont mis en place en Europe (Bulgarie, Moldavie, Roumanie), au Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) et en Afrique (Cameroun, Congo-Brazzaville, Guinée), dans le but de promouvoir un dialogue structurant entre les pouvoirs publics et les sociétés civiles de ces pays. Au total, ce sont plus de 700 acteurs de la société civile qui ont été mobilisés directement dans les PCPA à ce jour. Certains de ces programmes sont centrés sur la thématique de la gouvernance démocratique, de la participation citoyenne et politique dans une optique de promouvoir l'accès aux droits (civils, politiques, mais aussi économiques, sociaux et culturels) et de renforcer la place des citoyens dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques publiques nationales ou locales. Parmi ces PCPA, les programmes développés au Congo-Brazzaville et en Guinée ont particulièrement porté sur la lutte contre les inégalités et le dialogue citoyen. En Algérie, le PCPA *Joussour* (2007-2019)



avait favorisé le dialogue entre les organisations de la société civile et les collectivités locales. Le PCPA Maroc (2002-2014) a permis, bien avant les printemps arabes, de favoriser le rôle de la jeunesse en tant qu'actrice de la citoyenneté et des politiques publiques. La priorité du PCPA Guinée (PROJEG, 2007-2020) était de donner aux acteurs des leviers structurants afin de concevoir des interventions concentrées sur deux priorités : celle de politiques leviers reposant sur les thématiques telles que la gouvernance minière, la jeunesse et la transparence des ressources publiques, et celle portant sur la création d'un environnement favorable à l'expression libre basée sur les droits humains et la société civile. Ces deux priorités ont permis la mise en place de jurys citoyens, de conseils locaux des jeunes, la conception d'un guide méthodologique pour favoriser le dialogue avec les élus locaux, afin de mieux débattre sur les enjeux territoriaux du développement durable, ou encore la réforme du code minier. Dans le cadre de la mise en œuvre du PCPA Congo-Brazzaville (2007-2019), certaines associations, sur la base de la définition et de la mise en œuvre d'un plaidoyer structurant, ont obtenu la signature avec le ministère de la Santé d'un protocole d'accord de soins gratuits pour les enfants. En Tunisie, le programme Soyons Actifs/Actives, né après la révolution de 2010-2011, a notamment permis l'adoption d'une loi sur l'économie sociale et solidaire, porté par les associations et le syndicat majoritaire.

Laboratoire et incubateur stratégique de l'opérationnalisation de la stratégie française « Droits humains et développement » de 2018, les PCPA sont de nature à favoriser la participation, l'inclusivité et l'accès au processus décisionnel. Outils flexibles, ils mettent au cœur de leur gouvernance le processus d'expérimentation et d'apprentissage par l'action (*learning by doing*), en laissant volontairement aux acteurs impliqués un espace suffisant pour construire des programmes selon leurs contraintes, capacités et degré de structuration, tout en prenant en compte au mieux les évolutions des contextes politiques et/ou sécuritaires des pays d'intervention, et en promouvant la redevabilité, la transparence et l'accès à l'information.



SOURCES DOCUMENTAIRES ET BIBLIOGRAPHIE

Documents de stratégies sectorielles, résolutions et observations générales

Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'Homme, Strasbourg, Éd. du Conseil de l'Europe, 2011, 42 pages, <https://rm.coe.int/16803034e4>

Document d'orientation politique relatif au partenariat entre le ministère des Affaires étrangères et du Développement international et la société civile, MAEDI, 2017, 15 pages, https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/bat_do_societe_civile_web2_cle4fe717.pdf

Note d'orientation du Secrétaire général des Nations Unies sur la démocratie, 2009, 10 pages, https://www.un.org/fr/events/democracyday/assets/pdf/SG_guidance.pdf

Observation générale sur l'art. 25 (57) du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, Comité des droits de l'Homme, 1994, U.N. Doc. HRI\GEN\1\Rev.1, 1994, 7 pages, <http://hrlibrary.umn.edu/gencomm/french/f-HRC-comment25.htm>

Recommandation générale n° 23 sur la vie politique et publique, Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, 1997, 12 pages, https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CEDAW/Shared%20Documents/1_Global/INT_CEDAW_GEC_4736_F.pdf

Études, articles, rapports et évaluations

Boistreau, Charlotte, Randrianarivony, Haingo, Sanokho, Bamadi, (RMDA), *Synthèse ExPost, Évaluation de l'AFD, Bilan et capitalisation des Programmes Concertés Pluri-Acteurs (PCPA) 2002-2019*, AFD, Octobre 2020, n° 83, 40 pages, <https://www.afd.fr/fr/ressources/bilan-et-capitalisation-des-programmes-concertes-pluri-acteurs-pcpa-2002-2019>

Les civic tech en Afrique : citoyens et technologies pour dynamiser la démocratie. Premier bilan au Bénin, au Kenya, au Sénégal et en Tunisie, CFI, 2018, 46 pages, https://cfi.fr/sites/default/files/Etude_Civic_Tech_Rapport_final_cfi.pdf

DRICI, Nordine, « Gouvernance inclusive et droits civils et politiques des personnes handicapées : recherche-action et retour d'expériences croisées (Centrafrique, Pakistan) », dans *Identité, Dignité et Handicap*, Université de Savoie Mont-Blanc, pp. 273 à 284, https://www.fac-droit.univ-smb.fr/fr/2021/01/identite-dignite-et-handicap-clement_benelbaz_jen-francois-joye/

MAYER, Nonna, *Sociologie des comportements politiques*, Paris, Éd. Armand Colin, 2014, 316 pages.

Outils méthodologiques

Éducation à la citoyenneté mondiale. Thèmes et objectifs d'apprentissage, Paris, UNESCO, 2015, 78 pages, <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000233240>

Guide des bonnes pratiques et des expériences réussies en Afrique Francophone, Partenariat pour un gouvernement ouvert en Afrique francophone, CFI/Expertise France/AFD, Édition 2019, 80 pages, https://www.pagof.fr/wp-content/uploads/2020/04/ef_pagof_guide_2019_180x250_final-1.pdf

Guide Pratique. Institutions Nationales des Droits de l'Homme et Processus électoraux, OIF/AFCNDH, Paris, 2020, 102 pages, <https://www.francophonie.org/sites/default/files/2020-06/GUIDE-PRATIQUE-web.pdf>

Vidéos, capsules vidéos et documentaires

Une application pour documenter la fraude électorale en Afrique (RegaB), Ça Suffit Comme Ça du Gabon, collectif Tournons la Page, 2017, 2'56 minutes, <https://vimeo.com/200253127>

La participation citoyenne, qu'est-ce que c'est ?, PAGOF, CFI/Expertise France/AFD, mai 2019, 2'10 minutes, <https://www.youtube.com/watch?v=l4lCuDnEo2c>

Participation politique des femmes aux élections générales 2020-2021 au Niger, Mouvement Tournons la page (TLP), janvier 2021, 2'14 minutes, <https://www.youtube.com/watch?v=P4Z7h622oq8>

Vidéo de présentation du PCPA Tunisie Soyons Actifs/Actives, Janvier 2021, 1 minute 48', <http://actives-actifs.org/fr/>

Sites web

(Pages dédiées à la participation citoyenne et politique)

AFD, <https://www.afd.fr/fr/transition-politique-et-citoyenne>

CFI, <https://cfi.fr/fr/content/la-mission>

Démocratie Ouverte : <https://www.democratieouverte.org/>

Democracy Reporting International (DRI) : <https://democracy-reporting.org/fr/>

International IDEA : <https://www.idea.int/>

National Democratic Institute : <https://www.ndi.org/>

Parliamentarians for Global Action (PGA), <https://www.pgaction.org/fr/drhr/>

Partenariat pour un gouvernement ouvert, <https://www.etalab.gouv.fr/ogp>

Tournons la page, <https://tournonslapage.org/fr>

Transparency International, <https://www.transparency.org/en/>

UNESCO : <https://fr.unesco.org/themes/d%C3%A9mocratie-citoyennet%C3%A9-mondiale>

WATHI : <https://www.wathi.org/>

Groupe AFD

Le groupe AFD contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Composé de l'Agence française de développement (AFD), en charge du financement du secteur public et des ONG, de la recherche et de la formation sur le développement durable, de sa filiale Proparco, dédiée au financement du secteur privé, et bientôt d'Expertise France, agence de coopération technique, le groupe finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

www.afd.fr



Cette fiche a été élaborée par ND Consultance sous la supervision du Département Stratégie, Prospectives et Relations institutionnelles (SPR) et de la Division Gouvernance (GOV) du Département Transition politique et citoyenne de l'AFD, avec le concours de la Division des Organisations de la Société Civile (OSC)

Contact AFD : lamaraf@afd.fr (Farid Lamara, SPR)